

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)



## SWARFEGA JIZER

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit** : SWARFEGA JIZER
- UFI** : 5R23-HOD2-3006-DCP7
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- Utilisation de la substance/du mélange** : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- Utilisations déconseillées** : Non identifié
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson Professional SAS,  
3/5 rue du Pont des Halles,  
94656 Rungis Cedex, FR
- Téléphone** : +33 (0) 141801130
- Adresse e-mail** : infofrance-scjpro@scj.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence** : n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

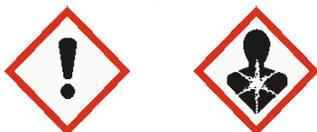
Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Irritation oculaire	Catégorie 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Danger par aspiration	Catégorie 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

**Symboles de danger**



**Mention d'avertissement**

Danger

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

**Contient**

distillats légers (pétrole), hydrotraités

**Mentions de danger**

(H319) Provoque une sévère irritation des yeux.  
(H304) Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

(P305 + P351 + P338) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
(P337 + P313) Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
(P301 + P310) EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
(P331) NE PAS faire vomir.  
(P405) Garder sous clef.  
(P501) Éliminer le contenu/réceptacle selon les consignes de tri de votre commune.  
(P264) Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
(P280) Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Mentions EUH**

(EUH066) L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
(EUH210) Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Réglementations pour les détergents**

: **Contient**  
moins de 5% agents de surface non ioniques, 30% et plus Hydrocarbures aliphatiques,

**2.3 Autres dangers**

: **Perturbateur endocrinien**  
Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.  
**Substances PBT et vPvB**  
Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui répond aux critères de classification persistante, bioaccumulable et toxique ou très persistante et très bioaccumulable conformément à l'annexe XIII.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 Mélanges**

**Composants dangereux:**

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
distillats légers	/ 926-141-6	01-2119456620-43	Danger par aspiration	>= 75.00 - < 100.00	<b>ETA:</b>

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
(pétrole), hydrotraités			Catégorie 1 H304		<b>Oral(e)</b> = > 5,000 mg/kg Espèce: Rat <b>Cutané</b> = > 2,000 mg/kg Espèce: Lapin <b>Inhalation</b> = > 5.2 mg/l Espèce: Rat
Isotridécanol éthoxylé	69011-36-5 /	01-2119976362-32	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3 H412  Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318  Irritation cutanée Catégorie 2 H315	>= 1.00 - < 5.00	<b>ETA:</b> <b>Oral(e)</b> = > 2,000 mg/kg Espèce: Rat

**Informations supplémentaires**

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

- Inhalation : Pas de condition spéciale.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Se rincer la bouche à l'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Ingestion : Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.  
Peut provoquer une pneumopathie chimique en cas d'aspiration dans les poumons.  
Peut provoquer des douleurs abdominales.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Inapproprié : Non identifié

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

**5.3 Conseils aux pompiers** : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

**RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.  
Éviter qu'une grande quantité de produit n'arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

**RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités** : Ne pas congeler.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs Limites d'Exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)



### SWARFEGA JIZER

Version 1.0

Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023

Spécification Numéro: 350000043465

Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	:	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Gants en Nitrile - Épaisseur 0,12mm; Temps de passage > 2 heures.
Protection des yeux/du visage	:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	Pas d'exigence particulière
Autres informations	:	Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Contrôles de l'exposition de l'environnement	:	Voir section 6.

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	de solvant
pH	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Point de fusion/point de congélation	:	<-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	> 100 °C
Point d'éclair	:	79 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Entretient la combustion
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	:	0.5 %(V)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	:	6 %(V)
Pression de vapeur	:	0.17 mm/HG
Densité de vapeur relative	:	Non mesuré car le mélange ne contient pas une quantité significative de substances volatiles
Densité relative	:	0.805 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)



### SWARFEGA JIZER

Version 1.0

Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023

Spécification Numéro: 350000043465

Solubilité(s)	:	partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non requis car le produit est un mélange.
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	:	Non mesuré car le mélange n'est pas autoréactif.
Viscosité cinématique	:	similaire à l'eau
Caractéristiques des particules	:	Non requis car le mélange est un liquide.

#### 9.2 Autres informations

Autres informations	:	Test non applicable pour ce type de produit.
---------------------	---	--

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	:	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	:	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë par voie orale

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

--	--	--	--

**Toxicité aiguë par inhalation**

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
Produit	CL50 (vapeur) Calculé(e)		> 20 mg/l	

**Toxicité aiguë par voie cutanée**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagenicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

- Propriétés perturbant le système : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

endocrinien supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres informations : Non identifié

**RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Produit** : Le produit lui-même n'a pas été testé.

**12.1 Toxicité**

**Toxicité pour les poissons**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
distillats légers (pétrole), hydrotraités	LL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	> 1,000 mg/l	96 h
	NOELR QSAR		0.173 mg/l	28 d
Isotridécanol éthoxylé	CL50	Cyprinus carpio (Carpe)	> 1 - 10 mg/l	96 h

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Donnée non disponible			
	NOELR QSAR	Daphnia magna	0.48 mg/l	21 d
Isotridécanol éthoxylé	CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	> 1 - 10 mg/l	48 h

**Toxicité des plantes aquatiques**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
distillats légers (pétrole), hydrotraités	NOELR	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	1,000 mg/l	72 h
Isotridécanol éthoxylé	CE50	Desmodesmus subspicatus (algues vertes)	> 1 - 10 mg/l	72 h

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

--	--	--	--	--

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
distillats légers (pétrole), hydrotraités	89.8 %	28 d	Facilement biodégradable.
Isotridécanol éthoxylé	> 70 %	28 d	Facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
distillats légers (pétrole), hydrotraités	61 - 159	Donnée non disponible
Isotridécanol éthoxylé	Donnée non disponible	Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Composant	Point final	Valeur
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Donnée non disponible	
Isotridécanol éthoxylé	Donnée non disponible	

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Composant	Résultats
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Isotridécanol éthoxylé	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

**12.7 Autres effets néfastes** : Aucun(e) à notre connaissance.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)



### SWARFEGA JIZER

Version 1.0

Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023

Spécification Numéro: 350000043465

Emballages : emballages déjà utilisés.  
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.  
Veuillez recycler l'emballage vide.  
: Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### Transport par route

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

##### Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

##### Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences ci-dessous :

Règlement (CE) No. 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses amendements (non applicable pour les cosmétiques)

Règlement (UE) n° 528/2012 (RPB) et ses amendements (applicable aux produits biocides)

Directive 75/324/CEE et ses amendements (applicable aux aérosols > 50ml)

Règlement (CE) n° 1223/2009 et ses amendements (applicable aux produits cosmétiques)

Les tensioactifs contenus dans ce mélange sont conformes aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 pour les détergents (applicables aux détergents).

Directive 2001/95/CE relative à la Sécurité Générale des Produits

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (SEVESO)

**SWARFEGA JIZER**

Version 1.0  
Date de révision 25.05.2023

Date d'impression 25.05.2023  
Spécification Numéro: 350000043465

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

**Abréviations et acronymes utilisés**

CE - Commission Européenne  
CEE - Commission Economique Européenne  
CLP - Classification, Etiquetage et Emballage des substances et des mélanges  
EN - Standards ou Normes Européennes  
PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique  
vPvB - très persistant, très bioaccumulable  
UN - Nations Unies

**Méthodes d'évaluation**

Sauf indication contraire à la section 11, la procédure utilisée pour déterminer la classification pour la santé humaine est la méthode de calcul pertinente selon le règlement CLP (CE ) n ° 1272/2008 et ses amendements.

Sauf indication contraire à la section 12, la procédure utilisée pour déterminer la classification environnementale est la méthode de la somme des composants classés selon le règlement CLP (CE ) n ° 1272/2008 et ses amendements.

**Texte complet pour phrase H**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------	---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.